



Chers Présidents de secteurs, Chers équipes,

Veillez trouver ci-joint la charte M3 pour la saison 2025-2026 :

- Nombre équipes engagées : à définir
- Compétitions sous forme de championnat
- Tirage intégral des 5 étapes réalisé par le comité ISERE
- Déroulement des compétitions
- Date et lieux de la compétition
  - DIMANCHE 12-10-2025 (EXTERIEUR)
  - DIMANCHE 14-12-2025 (BOULODROME)
  - DIMANCHE 25-01-2025 (BOULODROME)
  - DIMANCHE 22 MARS SAINT VICTOR DE MORESTEL
  - SAMEDI 4 AVRIL 2025 CESSIEU
  - 6 EME ETAPE VENDREDI 8 MAI RUY MONTCEAU
- 4 parties de 2H par étape
  - 8H00-10H00
  - 10H30-12H30
  - 14H30-16H30
  - 17H00-19H00
- Attribution des points :
  - Partie jouée et gagnée 4pts
  - NUL 2pts
  - Défaite 0pt.
- 3 équipes qualifiées pour le France à l'issue des 5 étapes
- Inscription : 250€ par équipe pour 5 étapes
- CAUTION (si forfait) : 500€
- Indemnités : 30€ par parties jouées et gagnées
- Points officiels
  - Partie jouée et gagnée : 1point

- Déclaration d'équipe :
  - 2 licences de l'équipe de base déposées avant chaque étape avec les deux joueurs présents sur le terrain

POSSIBILITÉS DE COMPOSITIONS DES QUADRETTES EN CONCOURS DÉDIÉS M3					
Equipe de base (même n° d'équipe)	Dépôt des licences		Joueurs présents		
	Equipe de base	Complément	Equipe de base	Complément	
5 joueurs	5		4 ou 5		<b>OBLIGATOIREMENT</b> 2 licences de l'équipe de base doivent être déposées  2 licences compléments d'équipe « jokers » au maximum
	4		4		
	4	1	3 ou 4	0 ou 1	
	3	1	3	1	
	3	2	2 ou 3	1 ou 2	
	2	2	2	2	
4 joueurs	4		4		
	4	1	3 ou 4	0 ou 1	
	3	1	3	1	
	3	2	2 ou 3	1 ou 2	
	2	2	2	2	
3 joueurs	3	1	3	1	
	3	2	2 ou 3	1 ou 2	
	2	2	2	2	

7

- Tenue Vestimentaire : Chaque équipe doit avoir le haut identique, si non respect et constaté par l'arbitre retrait de 8 points

En cas d'égalité au bout des 5 étapes :

Les équipes seront départagées de la façon suivante :

- plus de victoires au cours des 5 étapes ;
- confrontation direct
- delta des points faits et points laissé faire.
- Charge des organisateurs
  - Frais d'arbitrages plus repas arbitre et deux référents du comité

Le comité de l'ISERE proposera une 6<sup>ème</sup> étapes avec 2 places qualificatives pour les équipes classées de la 4<sup>ème</sup> à 19<sup>ème</sup> place.

Inscription : 50€

Déroulement : PARTIE EN 1H45

1. 8H00-09H45
2. 10H15-12H00
3. 14H00-15H45
4. 16H15-18H00
5. 18H30-20H15

Indemnités :

- 1<sup>er</sup> de poule : 60€
- 2<sup>ème</sup> de poule : 30€
- 1<sup>ère</sup> éliminatoire : 50€
- Qualificative : 90€

Cette journée sera sous le format suivant :

- 4 Poules de 4 équipes :
  - Poule 1 : 4/19/8/15
  - Poule 2 : 5/18/9/14
  - Poule 3 : 6/17/10/13
  - Poule 4 : 7/16/11/12.

En cas d'annulation ou d'arrêt pour cas de force majeure d'une étape de Ligue M3, conformément à l'article du chapitre V article 10, les équipes se verront bénéficier d'une indemnisation en points correspondants à la moyenne des points acquis lors des étapes joués sur l'ensemble de la saison.

- Obligation de signature du document par le chef d'équipe et envoi au CBDI avant le 15 Aout 2025.

NOM et SIGNATURE CHEF

29/07/2025

La Commission Sportive